



Emblème du 120e RI

LE 120^e REGIMENT D'INFANTERIE

LE 120^e R.I. ET PERONNE

Le 120^e régiment d'infanterie de ligne a été créé en 1808. Il a participé, avec la presque totalité de la Grande Armée, à plusieurs batailles pendant la terrible Guerre d'Espagne de 1808 à 1813. Puis, après la Campagne de France de 1814, le 120^e régiment d'infanterie est dissous. Le 4 avril 1872, un nouveau 120^e régiment d'infanterie est créé. Un bataillon s'installe durablement à Péronne, pendant que les deux autres seront casernés à Givet et à Sedan (Ardennes), et, pendant une quinzaine d'années, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ce régiment constitué essentiellement de Picards et d'Ardennais jusqu'au début de la Grande guerre, a trouvé, tout naturellement, comme symbole le sanglier.



Le 120^e R.I. à Péronne

Péronne. — Grande Place. — Le 120^e rentrant d'exercices

Ph. E. Sautland



Caserne Foy à Péronne



Gare de Flamicourt

On dit ses hommes robustes, résistants à la fatigue et sachant garder la tête froide. Pendant plus de 40 ans, les Péronnais côtoient des hommes de ce régiment, installé au cœur de la cité, dans la caserne Foy. Sorties du 120^e pour manœuvres ou parades militaires rythment la vie de la sous-préfecture. Péronne devient une des principales destinations pour les jeunes hommes de la Somme reconnus aptes au conseil de révision. Au début du XX^e siècle, le service militaire des jeunes de la Somme qui sont incorporés dans l'infanterie est essentiellement effectué à Péronne (120^e RI), à Abbeville ou à Amiens (128^e et 72^e RI). Si les décisions d'incorporation pour ces trois régiments casernés dans la Somme sont souvent limitées aux seuls jeunes hommes du département, on constate une réelle volonté de brasser les effectifs. De très nombreux appelés du Vimeu et du Ponthieu se trouvent incorporés avec ceux de l'Est du département, dans la caserne Foy de Péronne. Le réseau ferré permet, à l'époque, de rallier facilement n'importe quel point du département à la gare de Péronne-Flamicourt. A l'automne 1913, face aux bien réelles menaces de guerre, le haut commandement de l'armée française décide de déployer des troupes de l'armée active à proximité des frontières de la Belgique et de l'Alsace. Le Plan Schlieffen, élaboré en 1905, prévoit bien qu'en cas de volonté d'invasion du territoire français, les troupes allemandes passeront majoritairement par la Belgique. Les hommes du 120^e RI quitteront donc Péronne pour arriver, le 9 octobre 1913, dans la caserne Chanzy, à Stenay, dans la Meuse. La loi Barthou, votée le 19 juillet 1913, a allongé la durée du service militaire, en France, de 2 à 3 ans, et a abaissé l'âge d'incorporation à 19 ans révolus au lieu de 20 ans.

Les affectations de l'automne 1913 seront donc multipliées par deux. A Stenay, il est construit de nombreux bâtiments pouvant servir de dortoirs supplémentaires. Le dépôt, l'administration et l'intendance du régiment restent provisoirement à Péronne. La caserne accueillera également les réservistes affectés au 320^e régiment d'infanterie territoriale, avant leur envoi sur les terrains d'opérations militaires. Fin août 1914, face à l'arrivée des Allemands sur le territoire français, le dépôt sera transféré à Ancenis (Loire-Atlantique), où il restera pendant toute la guerre pour accueillir et former les jeunes recrues des classes 1914 et suivantes, avant leur départ pour le front



Souvenir du 120^e à Péronne

La caserne Foy, occupée par les Allemands comme toute la ville de Péronne, sera fortement endommagée pendant le conflit. Le 120^e RI, dissous après l'Armistice, ne reviendra donc jamais dans la Somme. En 1939, un nouveau régiment portant le nom de 120^e sera créé. Après avoir participé aux combats de mai et juin 1940, ce régiment disparaîtra définitivement. Les anciens de l'Amicale du 120^e, dont le président était Marcel Carouge, d'Abbeville, considéraient qu'il ne s'agissait pas du même régiment que le leur, même s'il portait le même nom. Le 120^e RI de la Grande guerre, il n'y en a qu'un !